

FEICHTINGER / RFR PASSERELLE SIMONE-DE-BEAUVOIR PARIS

PROJET MENTIONNÉ AU PRIX DE L'ÉQUERRE D'ARGENT



La passerelle répond à la nécessité de donner à la Seine un rôle urbain majeur dans ce quartier comme au cœur de Paris.

En continuité avec les promenades des quais et les berges, la passerelle relie le parvis de la Bibliothèque nationale de France et le parc de Bercy, franchissant à Seine mais aussi les voies de circulation sur berge. Pour ne pas encombrer l'espace exceptionnellement dégagé entre les ponts de Tolbiac et de Bercy, elle traverse d'un seul trait le fleuve et ses berges, sans pile intermédiaire. Associant étroitement la technique et l'architecture, l'ouvrage est constitué de deux éléments synergiques : un arc très élancé et une suspenso caténaire tendue qui collaborent et s'équilibrent. Ses courbes structurelles sont associées à trois tabliers parallèles, l'un s'élevant au centre avec l'arc, les deux autres suivant de part et d'autre la cambrure des caténaires. Au tissage des lignes de forces répond l'entrelacs des cheminements proposés.

D'une longueur totale de 304 m, la passerelle est composée d'une travée centrale franchissant la Seine et de deux travées secondaires au-dessus

des voies. Le franchissement principal combine arcs et caténaires dans deux plans verticaux distants de 5,20 m, ces deux courbes créant en partie centrale, un espace en forme de lentille.

Dans chaque plan vertical, l'arc et la caténaire sont reliés par des « obélisques » formés de quatre tubes assemblés en pyramide et encastrés dans l'arc. Ce dispositif peut être assimilé à une poutre de type semi-Vierendeel, portant entre deux culées distantes de 194 m. Afin de minimiser la hauteur de la structure, cette poutre est encastrée sur les culées et articulée au quart de la portée, au croisement des deux cheminements.

L'encastrement aux culées est obtenu par l'association de bielles fortement inclinées, courbées à la naissance de l'arc, et de tirants arrière ancrés dans le sol.

Ces principes structurels ainsi combinés sont à l'origine de l'élancement du pont et de la finesse de ses membrures. En outre, ils ont permis de libérer l'espace de la lentille de tout élément structurel encombrant.

Chaque caténaire est constituée de plats en acier d'une largeur de 100 cm et d'une épaisseur

de 10 cm à 15 cm. Les deux arcs ainsi que les obélisques et les bielles d'ancrage sont des caissons reconstitués en tôles d'acier.

Une structure secondaire porte les tabliers. Les ouvrages de franchissement des quais sont indépendants de l'ouvrage central. Leur structure est composée de deux poutres isostatiques sur appuis simples portant sur 35 m environ. Une structure secondaire porte les tabliers. Ceux-ci sont revêtus d'un platelage bois. Les garde-corps sont constitués d'un filet en acier inoxydable tendu entre un tube inox en partie basse et la main courante en alu qui intègre un éclairage.

La passerelle propose des parcours variés (haut ou bas) et la lentille centrale constitue un espace public de 12 m de largeur sur 65 m de longueur qui offre des vues panoramiques sur le fleuve.

MAÎTRISE D'ŒUVRE : Dietmar Feichtinger / RFR.
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ville de Paris, Direction de la voirie et des déplacements.

FIGURE TECHNIQUE : 3